

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 12-245-1917 nommant un membre suppléant du Conseil d'Administration.

n° 12-245-1917

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 mars 1917

Numéro JO
n° 245 du 31/03/1917

Date du numéro
31 mars 1917

VISAS

L'Inspecteur Général des Colonies, officier de la Légion d'Honneur, délégué dans les fonctions de Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844 rendue Colonie par décret du 18 Juin 1884

Vu le décret du 11 Octobre 1899 fixant la composition du Conseil d'Administration.

Vu l'arrêté Ne 283 du 31 Octobre 1916 nommant membre suppléant du Conseil d'Administration M. de l'Hortet, Directeur p i de la Succursale de la Banque de l'Indo-chine.

Vu le départ de M. de l'Hortet et son remplacement par M. Hognon .

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est nommé membre suppléant du Conseil d'Administration en remplacement de M. de l'Hortet, M. Hognon, Directeur de la Succursale de la Banque de l'Indo-Chine.

Art. 2

Le présent arrêté sera communiqué partout où besoin sera

Fillon